

EDITORIAL

L'arrivée du printemps provoque dans les associations comme chez les abeilles la même effervescence: on fait le point sur les activités de l'hiver, sur les événements intervenus en période dite creuse, on s'interroge sur les urgences ou les problèmes prévisibles...C'est aussi le temps des interrogations stratégiques: Où porter l'effort? Comment mobiliser au mieux? Quels seront les thèmes d'action les plus efficaces ou les plus sensibles pour nos membres? Cet éditorial souhaite partager avec vous quelques unes de ces questions et de ces interrogations et permettre ainsi de cadrer les débats que nous allons engager durant cette saison, notamment lors de notre **réunion d'information du 23 avril à 10 heures** à l'Arepos, mais aussi lors de notre **assemblée générale du ...aout à 18 heures** au Récatadou.

L'hiver 2011, en Ardèche méridionale, c'est avant tout l'apparition de l'affaire des gaz de schiste. Une décision absurde, technocratique, en contradiction totale avec tous les objectifs qualitatifs défendus par nos collectivités, nos institutions du développement et, bien sur, nos associations. A travers un mode d'exploitation barbare et approximatif, une menace pour notre environnement, pour notre santé, pour notre image et particulièrement pour nos eaux souterraines ou superficielles, principale richesse de notre pays...Vivre à Labeaume s'est mobilisée sur ce thème dès le début au sein du collectif ardéchois «Non aux gaz de schiste». Pierre Verbeure vous propose dans ce bulletin quelques réflexions personnelles, qui peuvent permettre la poursuite du débat et de la mobilisation. Il est intéressant de noter la très forte unanimité locale sur un tel sujet: faisons le nécessaire pour la maintenir sur le thème des économies d'énergie et des solutions énergétiques nouvelles et renouvelables!

Les problèmes de la rivière sont toujours une priorité et nous poursuivons notre travail auprès des collectivités et du syndicat Beaume Drobie. Vivre à Labeaume a d'ailleurs, le 20 janvier dernier, été très officiellement désignée par le préfet comme membre du collège «usagers» du comité de rivière, chargé d'organiser la concertation et de définir les objectifs du contrat de rivière, ainsi que d'en mettre en place les premières actions.

Plus près du Sablas, nous suivons, et devons continuer à suivre, avec des travaux qui devraient intervenir en mai, la mise en place des solutions provisoires de protection des berges, parallèlement à une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du secteur, intégrant le moulin, le béal récemment mis à jour, les plages, la station etc..

L'avis de tous et surtout des riverains nous sera nécessaire pour définir un projet de qualité.

Bien sûr, ce sujet ne peut être traité sans évoquer celui de la station d'épuration du village;

Le mois de janvier nous a également permis de vérifier la justesse de nos analyses et de nos propositions concernant cet équipement. La confirmation des fuites, les constats de dégâts sur les filtres et les drains, tels que les évoque dans son article notre ami Daniel Rochette, permettent d'imaginer que, même tardivement, les responsables politiques ou techniques vont peut être faire évoluer les choses dans le sens que nous préconisons. Ce sera en tout cas un de nos objectifs premiers durant les mois qui viennent.

En ce qui concerne l'urbanisation, on peut noter deux phénomènes différents: d'une part les autorisations d'urbanisme se stabilisent à un niveau inférieur à celui des années 2007/2008 (juste avant l'approbation du PLU). Evolution liée à la crise, à la rareté et au prix du foncier?.... Par ailleurs, la mise en œuvre des projets intervient de façon parfois erratique, précédant ou ne respectant pas la réalité des autorisations...Les règlements sont les mêmes pour tout le monde et nous devons prendre garde à ce que ces irrégularités ne créent pas de gêne pour le voisinage ou d'insécurité pour les usagers et intervenir, même si cela fait dire à certains que nous sommes des «procéduriers»...C'est ce que nous avons fait récemment à la croix de Mery.

La procédure est malheureusement la seule arme qui nous reste lorsque nos interlocuteurs ne respectent pas la loi, ne veulent rien entendre depuis trois ans et sont imperméables à toute forme de concertation: c'est pourquoi, comme nous l'avons décidé l'an passé en assemblée générale, nous avons déposé un recours auprès du tribunal administratif pour obtenir l'annulation des délibérations approuvant les modifications des chemins communaux n°1 et 3. Nous resterons cette année mobilisés sur le sujet, en recourant très bientôt aux services d'un avocat spécialisé, et nous devons ensemble évoquer les évolutions possibles.

Enfin, si la défense de l'environnement labeaumois et des intérêts des usagers labeaumois reste le but essentiel de notre association et sa raison d'être, nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la nécessité de ne pas être isolés sur notre seule commune.. Nous constatons que nos préoccupations sont largement partagées par des associations qui se créent ou se développent dans d'autres communes de la Communauté de Communes, avec lesquelles nous devons parler. Mais nous devons aussi nous rapprocher d'associations plus importantes, ou plus spécialisées, qui peuvent nous apporter aide et expertise. C'est ce que nous avons fait l'an passé avec le CAUE et la FRAPNA: la collaboration avec cette dernière a porté ses fruits sur le dossier de la STEP, mais également sur celui des gaz de schiste où la FRAPNA joue un rôle essentiel dans le collectif 07.

Cet hiver, nous nous sommes rapprochés de deux nouvelles associations: «Paiolive», qui joue un rôle scientifique reconnu dans la défense des écosystèmes locaux et qui vient d'élargir son périmètre d'intervention aux berges de la Beaume et au plateau des Gras, et «Paysages de France» association nationale particulièrement compétente et active sur les problèmes d'affichage et de publicité sauvages, qui vient d'obtenir un beau succès sur Privas en faisant ordonner par le Tribunal administratif le dépôt d'un certain nombre de panneaux 3m*4m. Nous allons essayer de monter, **le 25 juin** en principe avec ces deux associations une **action d'information** sur ce problème d'affichage sauvage qui plombe tous nos paysages d'Ardèche méridionale, notamment le long des routes et au débouché de certains ponts... Nous en reparlerons.

J'espère ainsi que cet éditorial assez «divers» nous permettra prochainement de poursuivre un dialogue jamais interrompu par l'hiver et de mieux structurer nos actions et nos interventions dans les mois qui viennent.

Pour le conseil d'administration
Claude GUARY.